

numéro 331

votre mensuel

# EOS

## -sur-Mer

Février 2023



# Fos, capitale de la transition énergétique



Le mois de janvier a été l'occasion de renouer avec une tradition qui nous avait manqué pendant la crise sanitaire : les cérémonies de vœux.

Bien entendu, nous avons été prudents car le virus rôde toujours, mais le plaisir de se retrouver était réel et communicatif.

Les vœux aux seniors ont permis de partager deux après-midi conviviales et de parler des projets qui vont animer la suite du mandat, notamment le futur foyer des Amandiers.

La cérémonie des vœux à la population a mobilisé nombre de Fosséens et de partenaires institutionnels et économiques pour parler d'avenir. Cette soirée a été l'occasion de partager une ambition inédite

pour notre territoire qui pourrait, si les moyens de l'État y sont consacrés, contribuer à changer le monde.

Transition énergétique et développement durable doivent faire de Fos l'exemple de la résilience industrielle et d'une commune qui reprend son destin en mains.

La session s'est achevée le 20 janvier avec les vœux aux agents de la Ville, moment auquel j'attachais une grande importance, quatre mois après ma prise de fonctions.

J'ai pu exprimer avec les élus de l'équipe municipale toute

l'affection que je leur porte et les remercier pour leur attachement au service public.

Ce numéro inaugure d'ailleurs une série de dossiers sur les services municipaux qui œuvrent au quotidien pour cet écrin de vie dont nous sommes si fiers !

**René Raimondi**  
Maire de Fos-sur-Mer



3

## 3 Jour après jour

### 3 Événement

- Les Élancées
- « Le temps est venu pour Fos de changer le monde ! »
- Inventer une industrie performante et vertueuse

### 8 En images

- Le grand retour des cérémonies des vœux aux seniors
- Le beau succès de Noël sur glace
- Noces d'or



9

## 12 Plus belle ma ville

### 12 démocratie

- Le Mazet à la loupe

### 18 @ctu des rézos

## 13 Le dossier du mois

### 13 Bienvenue dans la maison commune !

- Toute votre vie aux Affaires générales !
- Pôle accueil : le trait d'union pour les parents



12

## 19 Tribunes politiques

## 20 Infos pratiques

## 22 Votre Agenda

## 24 Coup de cœur

- Une passion familiale



# Les Élancées 2023 : demandez le programme

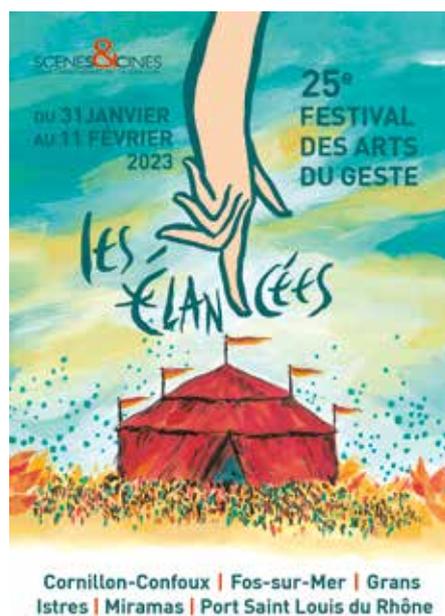
**Entamé le 31 janvier, le festival des arts du geste, Les Élancées, organisé dans les villes de l'ancien territoire d'Ouest Provence, se poursuit jusqu'au 11 février, avec de nombreux spectacles proposés à Fos-sur-Mer.**

Le festival des arts du geste, Les Élancées, orchestré par la régie culturelle Scènes & Cinés, propose une nouvelle fois, pour cette 25<sup>e</sup> édition, une programmation riche et variée, avec 58 représentations tout public et en temps scolaire, prévues jusqu'au 11 février dans les différentes villes de l'ancien territoire d'Ouest Provence. Poursuivant l'objectif de faire connaître au plus grand nombre des formes innovantes du spectacle vivant, ce véritable temps fort culturel met à l'honneur plusieurs disciplines et plus particulièrement le cirque et la danse. À Fos-sur-Mer, le théâtre et le cinéma se mobilisent pour l'occasion avec de très belles propositions au programme.

## DANSE, CIRQUE ET MENTALISME

Avant même le début officiel du festival, des artistes de la compagnie Affari Esteri sont venus, courant janvier à Fos-sur-Mer, dans les écoles élémentaires Del Corso, Gérachios, Mazet et D'Arbaud pour animer des ateliers de sensibilisation, afin de favoriser la création, l'éveil ou encore la rencontre avec l'œuvre artistique. Ensemble, ils ont pu échanger autour du spectacle *Main dans la main* proposé au Théâtre de Fos le 31 janvier pour les scolaires, ouvert ensuite à un large public le mercredi 1<sup>er</sup> février. Avec cette création pour le jeune public, les artistes jouent avec leurs

mais pour nouer et dénouer des rencontres incongrues entre quatre personnages aux identités multiples, créant un espace vivant et animé par la joie de la danse. Il s'agit de la première des quatre propositions théâtrales programmées dans notre commune. Samedi 4 février, *Désenfumage 3*, de la compagnie Raoul Lambert, propose, entre mentalisme et illusionnisme, une plongée ludique et magique sur la manipulation par l'image et le pouvoir du cinéma. Mardi 7 février, Diane Dugard et Juan Cocho, de la compagnie Des Plumés, débarquent, avec leur dernier spectacle de cirque *Poil de la bête opus 3*, avec leurs poules et leurs chiens, accompagnés d'un troupeau de canard et d'un pianiste incontrôlable ! Enfin, samedi 11 février, les deux comédiens musiciens, Servane Guittier et Antoine Manceau de la compagnie l'Attraction Céleste tissent, dans *L'Empreinte*, une histoire intense où les gestes, la musique ou encore les paroles d'une chanson, viennent porter le propos, le tout dans l'intimité d'un petit gradin circulaire installé sur scène. Pendant toute la durée des Élancées, la nouvelle exposition itinérante des photographies de Patrice Leïva, présentée dans les commerces partenaires et lieux de spectacles du territoire, permet de découvrir ou redécouvrir le festival des arts du geste en images.



## LES ÉLANCÉES FONT LEUR CINÉMA

Les spectacles ne sont pas les seuls invités de cette nouvelle édition, qui propose aussi des films thématiques dans tous les cinémas de Scènes & Cinés. À Fos-sur-Mer, rendez-vous le mercredi 1<sup>er</sup> février à 18h30 au cinéma pour découvrir *En corps*, une comédie dramatique de Cédric Klapisch. L'histoire d'une jeune et prometteuse danseuse classique bouleversée par une grave blessure, qui va se rapprocher d'une compagnie de danse contemporaine et retrouver un nouvel élan. ■



**Pour en savoir plus sur  
la programmation et  
la billetterie des  
Élancées, rendez-vous  
sur le site Internet  
[www.scenesetcines.fr](http://www.scenesetcines.fr).**

# « Le temps est venu pour Fos de changer le monde ! »

**Lors d'un discours révolutionnaire et rassembleur à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population, René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer a proposé aux Fosséens de l'accompagner dans « un voyage où l'audace et l'innovation feront de notre ville un territoire d'exception. »**



## « IL FAUT BÂTIR UN NOUVEAU MONDE »

En sortant des codes établis et en proposant un format de discours moderne, dynamique et pédagogique, René Raimondi a partagé avec le public sa vision ambitieuse et pragmatique pour notre territoire : « La crise sanitaire et la crise géopolitique ont mis en évidence le déclin industriel de la France et la nécessité de la réindustrialiser. La crise climatique a montré l'impétueuse nécessité de vivre autrement et de se tourner vers des énergies nouvelles, plus respectueuses de l'environnement. Le président de la République semble en avoir pris conscience, et cet objectif de réindustrialisation va de concert, avec un objectif de décarbonation. Encore faudra-t-il faire de ces intentions des actes ! Cela peut se faire à Fos, et sûrement plus vite qu'ailleurs. »

## Hommage à Jean Hetsch



Cette cérémonie des vœux a été l'occasion de rendre un émouvant hommage à Jean Hetsch, défunt maire de Fos-sur-Mer, décédé le 12 septembre. En ouverture, le film retraçant quelques-uns des moments forts de l'année écoulée a permis de se souvenir de son action, son énergie sans faille pour sa ville et sa sympathie, grâce à de très belles photos en noir et blanc diffusées, avec la chanson des Beatles *Let it be*, et ce message « Nous ne t'oublierons pas Jean ». René Raimondi a ensuite débuté son discours par un vibrant « Jean : tu vas nous manquer » et a convié à ses côtés, Nathalie Hetsch, sur la scène de la salle polyvalente du complexe Parsemain, au moment de conclure la soirée.

Ce vendredi 13 janvier, la salle polyvalente était très bien garnie pour assister au grand retour de la cérémonie des vœux à la population, après deux ans d'absence liée à la crise sanitaire. À la suite de la rétrospective en images retraçant quelques-uns des grands rendez-vous marquants de l'année 2022, avec notamment un vibrant hommage rendu au défunt maire Jean Hetsch (lire encadré), René Raimondi est tout d'abord revenu sur son retour à la tête du Conseil municipal : « Les amis, vous m'avez manqué ! Ce lien que nous avons resserré depuis quelques mois est un lien puissant, il transcende ma simple condition individuelle. C'est pour cela que j'ai accepté d'accomplir mon devoir pour vous être de nouveau utile. » Il a ensuite proposé aux Fosséens de transformer l'industrie et de l'accompagner dans la plus grande opération nationale jamais mise sur pied, basée sur la résilience industrielle et la transition énergétique.

« Cela peut se faire à Fos et sûrement plus vite qu'ailleurs »



## « NOTRE HISTOIRE RENCONTRE LA GRANDE HISTOIRE »

Tout en rappelant « qu'après l'annexion par l'industrie et un sentiment profond d'être dépouillée de ses espaces, Fos a su préserver, et même développer, son écrin de vie. Espaces naturels remarquables et cadre de vie harmonieux ont été le fruit de notre action commune pendant des décennies. Vous pouvez me faire confiance, il en sera toujours ainsi. J'aime trop ma ville pour ne pas la défendre et la préserver ! » René Raimondi a évoqué son ambition de transformer l'industrie en chance extraordinaire pour Fos : « La réalité est là : notre ville a les atouts pour être la Silicon valley de la décarbonation et de la transition énergétique ». Le maire de Fos-sur-Mer a précisé : « Fos la noire était devenue Fos la belle, elle sera désormais et de plus en plus Fos l'avenir, Fos l'audacieuse également pour tous les porteurs de projet qui vont s'engager avec nous... Plus encore que de résilience, je veux parler ce soir de révolution ! » Images à l'appui, utilisant un pointeur pour situer les différents projets d'implantation sur une carte représentant notre commune et la Zone industrialo-portuaire (Zip), René Raimondi est ensuite revenu, en détail, sur l'attractivité et le potentiel important « d'un territoire unique entre Crau, Camargue et littoral » afin de « changer le monde » et devenir ainsi la première zone décarbonée d'Europe, un territoire pilote dans le domaine des énergies renouvelables et l'hydrogène, sans oublier l'accompagnement des industriels dans leurs projets liés à la transformation énergétique (lire page 6 et 7).

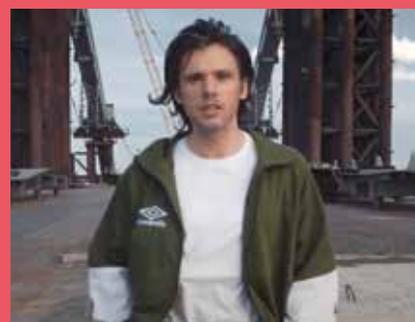
## « Devenir la Silicon valley de la décarbonation et de la transition écologique »



## « OUI À FOS ON PEUT ! OUI, À FOS ON VEUT ! »

Afin d'ouvrir cette nouvelle page industrielle de notre pays, une nouvelle page de la transition énergétique mondiale, René Raimondi en a appelé au chef de l'État : « Le président de la République, en faisant de la réindustrialisation et de la décarbonation ses objectifs, a donné le signal d'une nouvelle ère. Le maire de Fos lui dit "chiche". Oui à Fos on peut, oui, à Fos, on veut ! On peut inventer une industrie performante et vertueuse, un port moderne, on peut répondre aux défis de l'avenir et de la transition. Je sais que cette ambition est partagée par le Grand Port et nous allons y arriver... J'en appelle aux rois mages de l'industrie pour qu'ils viennent se pencher sur ce nouvel enfant béni des dieux, sur Fossis Marianis qui avait commencé à rayonner sur la méditerranée il y a 2000 ans. J'en appelle à la fée Macron... qui a tant fait pour Marseille et doit maintenant faire pour Fos ! Et à la différence de Marseille, tout ce qui sera investi à Fos créera la richesse pour le pays. Ce soir nous mettons au défi le président de la République pour qu'il mette des actes sur ses mots, pour répondre à l'ambition de réindustrialisation de notre nation. Et que l'on ne nous parle pas des problèmes budgétaires, il y a urgence ! La Covid et l'Ukraine ont eu leur "quoiqu'il en coûte" et leur Conseil de défense sanitaire : il nous faut un Conseil de défense industriel ! » René Raimondi a conclu : « Le temps est venu pour Fos de changer le monde ! » ■

## « J'en appelle à la fée Macron ! »



## Orelsan au stade Parsemain

Le rappeur, chanteur et compositeur Orelsan était mis à l'honneur pendant la cérémonie des vœux, avec différents titres diffusés au cours de la soirée. Il faut dire que René Raimondi réservait une belle surprise aux Fosséens en expliquant : « J'ai choisi Orelsan ce soir parce que son message colle à notre vision. "Simple et basique" dit-il, c'est la force de notre ambition. "Simple et basique", c'est la marque de notre ville ! » Le maire de Fos-sur-Mer a précisé : « Rendez-vous le 8 juillet à Fos-sur-Mer pour un concert exceptionnel d'Orelsan. » La cérémonie des vœux s'est d'ailleurs terminée par la diffusion, sur grand écran, du clip *L'odeur de l'essence*, avec les paroles sous-titrées. Restez connectés, nous vous tiendrons informés dès que possible sur l'ouverture de la billetterie et les modalités pratiques de ce concert événement.

Retrouvez le reportage vidéo sur [www.fos-sur-mer.fr](http://www.fos-sur-mer.fr) ou en flashant ce QRCode



# Inventer une industrie performante et vertueuse

**Reflet d'une vision inédite et innovante du territoire, René Raimondi souhaite écrire une nouvelle page de l'histoire industrielle de notre pays, une nouvelle page de la transition énergétique mondiale.**

**F**ruit d'une détermination sans faille en matière d'environnement et de développement durable, l'équipe municipale, portée par René Raimondi, s'apprête à accueillir de grands projets innovants et structurels, afin de répondre aux défis industriels et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Devant les Fosseens, réunis, le 13 janvier dernier, dans la salle polyvalente du complexe Parsemain, le maire de Fos-sur-Mer a évoqué notamment :  
« ce gène industriel qui est devenu le nôtre est une chance extraordinaire pour Fos, la France et pour le monde ».

**« Il est temps de démontrer que le changement est possible ici en France, ici à Fos »**

## PLACE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ET À L'HYDROGÈNE

S'appuyant notamment sur l'amélioration environnementale des process de l'industrie primaire et l'innovation permettant de changer de modèle énergétique, René Raimondi a évoqué ses ambitions pour l'avenir sur notre territoire, qui présente toutes les caractéristiques, organisationnelles et humaines, afin d'intéresser les investisseurs désireux de bénéficier d'un vaste espace d'accueil en milieu industrialo-portuaire. D'ailleurs, le maire de Fos-sur-Mer a reçu de très nombreux prospects ces derniers mois. Il s'agit par exemple de permettre à la Zip, Zone industrialo-portuaire, de devenir la première zone décarbonée d'Europe. En



© Mathieu Collin

plus des équipements déjà existants, des éoliennes installées au Caban Sud, du parc photovoltaïque d'ArcelorMittal ou encore la Centrale solaire de la Feuillane SPSE/Total énergie, les projets foisonnent et sont le reflet de l'attractivité et du potentiel de notre territoire. La production d'hydrogène sera portée à une échelle inédite, grâce notamment au projet H2V qui va assurer la production de 84 000 tonnes par an d'hydrogène renouvelable et permettre la création de 165 emplois directs et 100 emplois indirects. Il y a aussi le projet d'implantation HYVence, avec 500 hectares de panneaux photovoltaïques flottants ainsi que la production d'hydrogène par électrolyse, représentant un investissement de 600 millions d'euros. On peut également

citer l'installation dans le golfe de Fos de trois éoliennes flottantes, de 174 mètres de haut et d'une puissance globale de 25 MW. René Raimondi a enfin exprimé sa volonté de fabriquer directement les panneaux photovoltaïques à Fos-sur-Mer et d'accompagner les industriels dans leur développement, à l'image d'Eiffage pour devenir le leader de la production d'éoliennes *off-shore* flottantes.

**« La production d'hydrogène sera aussi portée à une échelle inédite »**

### DEVENIR LA PREMIÈRE ZONE DÉCARBONÉE D'EUROPE

L'association *Piicto* est lauréate du projet national *Zibac*, Zones industrielles bas carbone, opéré par l'*Ademe*, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, à travers le programme *Syrius*, Synergies et résiliences industrielles sud du territoire industriel allant de la *Zip* de Fos-sur-Mer à Gardanne. Celui-ci vise à accélérer et renforcer les dynamiques collectives de décarbonation locales et inter-filières portées par les acteurs privés et publics locaux. On peut citer aussi le remplacement d'un haut fourneau par un four à arc électrique sur le site d'ArcelorMittal, avec un objectif de neutralité carbone en 2050. Toujours du côté du site sidérurgique, le démarrage d'un four poche permettra de réduire de près de 10% les émissions de CO<sub>2</sub> en 2024. Il y a également le projet *GravityHy*, qui réunit des partenaires dans un consortium pour construire une usine de réduction directe du fer à l'hydrogène à Fos-sur-Mer en 2024. Au total, 2,2 milliards d'euros seront réunis pour faire naître ce projet pilote. Le minerai de fer pré-réduit pourra être converti à proximité en acier dans des fours à arc électrique. Ces investissements doivent faire de Fos-sur-Mer un site de référence pour la production d'acier circulaire, produit à partir d'acier recyclé, à faible empreinte CO<sub>2</sub>. Et la liste des industriels désireux d'inscrire leurs noms dans cette dynamique révolutionnaire est encore longue. On peut encore citer le projet *Callisto* d'Elengy, qui vise à capturer le CO<sub>2</sub> produit par les industriels mais aussi l'implantation, d'ici la fin de l'année, par *Knauff*, d'une usine de plâtre nouvelle génération utilisant des procédures permettant de consommer moins d'énergie, d'eau et de rejeter moins de CO<sub>2</sub>. Enfin, parmi les autres axes de développement, il y a un investissement de 440 millions d'euros, portés par les industriels *Loop* et *Suez*, avec à la clef 200 emplois directs et 1200 emplois induits, portant sur la préparation et le recyclage de matières plastiques à basse température.

« Plusieurs milliards d'euros seront réunis pour faire naître ces projets »

### UN PROJET GLOBAL

Afin de créer les défis industriels et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle et lancer les grands projets innovants et structurels, René Raimondi est revenu sur trois dossiers prioritaires, indispensables au lancement d'un projet de territoire cohérent. Il y a d'abord la liaison routière Fos-Salon afin de, selon le maire de Fos-sur-Mer, « donner un avenir à la Zip et à la ville ». Alors que la concertation continue autour de ce projet, la cérémonie des vœux a été l'occasion pour René Raimondi de rappeler que la seule alternative possible était d'aménager cette liaison routière le plus au nord possible du Ventillon et, afin de créer un vrai contournement, d'aménager le barreau des étangs, le long des étangs de l'Engrenier et Lavalduc, dans le prolongement du contournement de Martigues-Port-de-Bouc. Autre sujet prioritaire, l'enfouissement ou le dévoiement des lignes à très haute tension au sud de la commune, afin de libérer les espaces naturels ainsi que l'entrée sud de la ville et le secteur de la Marronède. Enfin, René Raimondi demande des « engagements définitifs sur l'incinérateur ». Le maire de Fos-sur-Mer souhaite toujours une réflexion élargie sur le traitement des déchets au plan départemental et régional.

### « UNE CITÉ DE L'INDUSTRIE »

Selon René Raimondi, il s'agit d'anticiper la fin des hydrocarbures, ce qui permettra de libérer des espaces et aider les transitions. Le maire de Fos-sur-Mer évoque l'idée d'une Cité de l'industrie et du port, un outil unique qui incarnera la relance industrielle et le développement durable. Ce site ludique et culturel, sera aussi un centre d'affaires et d'échanges pour les industriels, un pôle de recherche et développement ainsi qu'un centre de formation pour donner aux jeunes le goût des métiers de l'industrie. Autre annonce forte, reflet de cette ambition sans faille et de cette vision dynamique, la création de la marque « Fos », symbole de la transition industrielle mondiale. ■

« La Cité de l'industrie sera un vrai centre d'affaires pour les industriels »





© Michel Serra

## LE GRAND RETOUR DES CÉRÉMONIES DES VŒUX AUX SENIORS

Après deux ans d'absence liées à la crise sanitaire, les traditionnelles cérémonies des vœux aux seniors ont fait leur grand retour dans la salle polyvalente du complexe Parsemain, les 11 et 12 janvier derniers, et ont rassemblé, au total, près de 800 personnes. Tous ont pu profiter d'un beau moment de retrouvailles et d'une après-midi de musique et de danse placée notamment sous le signe des grands airs de l'opérette marseillaise. Juste avant de souhaiter une très belle année 2023 à tous les convives, René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, entouré de nombreux élus, a aussi profité de l'occasion pour évoquer de grands projets en direction de nos aînés comme le lancement des travaux, cette année, du nouveau foyer des Amandiers, situé en lieu et place de l'ancienne école Marie-Mauron, ainsi qu'une cuisine centrale entièrement dédiée aux seniors, chemin de Phion, en précisant qu'une fois ces chantiers terminés, la réhabilitation du foyer La Farigoule commencera. Autres travaux à venir, la construction programmée de 12 logements pour personnes à mobilité réduite et d'une salle commune au sein d'un espace vert sur le site des anciens services techniques, chemin de Phion, dans le cadre du projet Le Clos des Genêts. ■



© Michel Serra

Retrouvez le  
reportage vidéo  
sur [www.fos-sur-mer.fr](http://www.fos-sur-mer.fr)  
ou en flashant ce QRCode



© Michel Serra



© Michel Serra



© Michel Serra



#### LE BEAU SUCCÈS DE NOËL SUR GLACE

Pendant les vacances de fin d'année, l'ensemble des animations et activités proposées à l'occasion de Noël sur glace, avec, entre autres, les patinoires, le carrousel, la tyrolienne, l'escape game ou encore le petit train, ont attiré plus de 25 000 personnes. Une fréquentation en hausse par rapport à la précédente édition en 2021. Après une belle soirée de lancement le vendredi 16 décembre, entre 2500 et 3000 personnes ont, par exemple, assisté à la grande parade de Noël suivie du feu d'artifice le samedi 17 décembre. Pour sa deuxième édition, le bain du nouvel an, le 1<sup>er</sup> janvier à la Grande Plage, a aussi attiré plus de monde que lors de la première édition en 2021, avec, cette année, plus de 250 personnes présentes et de très nombreux courageux qui ont pris un leur premier bain de l'année dans une eau à 14°.





Retrouvez le reportage vidéo sur [www.fos-sur-mer.fr](http://www.fos-sur-mer.fr) ou en flashant ce QRCode



Bain du 1<sup>er</sup> de l'an : 14° ? Même pas peur !

## NOCES D'OR

Toutes nos félicitations aux couples qui fêtaient, en ce début d'année, leurs 50 ans de mariage. Le 5 janvier, René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, ainsi que Monique Potin, adjointe au maire déléguée au Développement des relations avec les seniors, et Christine Carton, conseillère municipale déléguée aux Relations intergénérationnelles, se sont rendus aux domiciles de quatre couples fosséens afin de les féliciter et leur remettre la médaille de la Ville, un panier garni et un bouquet de fleurs. ■

Retrouvez le reportage vidéo sur [www.fos-sur-mer.fr](http://www.fos-sur-mer.fr) ou en flashant ce QRCode



Jocelyne et Sylvain Ménégaldo



Alice et Claude Kies



Fadila et Ali Meusshem



Évelyne et Jean-Claude Fafournoux

# Le Mazet à la loupe

**Les 11 et 18 janvier, les habitants de l'ensemble du Mazet étaient conviés à participer à deux Agoras des quartiers, afin de rencontrer les élus et les services municipaux.**

Privilégiant la proximité et l'échange, les Agoras des quartiers permettent à la population d'évoquer directement avec les élus et les services municipaux leur quotidien, tout en formulant des propositions afin d'améliorer leur cadre de vie. L'ensemble des habitants du Mazet était donc convié à la Maison de quartier de la Tuilerie, afin de participer à ces deux réunions publiques, le 11 janvier pour la partie nord du Mazet et le 18 janvier pour le côté sud.

## LA PAROLE AUX HABITANTS

Avant même la tenue de ces deux temps forts, les habitants ont été consultés via un questionnaire. Si, dans l'ensemble, le bilan est positif, ils en ont profité pour évoquer des questions liées aux ramassages des ordures ménagères, à la vitesse excessive, aux incivilités ou encore aux animations et aires de jeux. Dès la première Agora, le 11 janvier, une discussion à bâtons rompus s'engage et tous les thèmes sont abordés. Une demande concerne des modifications dans les horaires de ramassage des ordures ménagères. Elle sera transmise à la Métropole, compétente en la matière. Les efforts réalisés par la municipalité pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou encore les travaux d'entretien à réaliser sur la voirie sont aussi à l'ordre du jour. À chaque fois, les élus et les services municipaux sont à l'écoute et apportent des réponses concrètes. René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, profite d'ailleurs de l'occasion pour rappeler l'existence du numéro vert Allo mairie, 088 400 825, et l'application mobile de Fos-sur-Mer, afin de signaler tous les problèmes constatés sur la voie publique. La semaine suivante, les nuisances sonores, le trouble occasionné par des regroupements de personnes, ou les dégradations sont au centre des débats. Entre



l'action de la Police municipale, le rôle des médiateurs sociaux et les discussions avec le bailleur social, la Ville fait le point sur les actions engagées. Enfin, des projets comme le développement des pistes cyclables, des aménagements au complexe Parsemain ou encore la rénovation du plateau sportif ont aussi été abordés.

## SUR LA ROUTE

Lors de ces Agoras des quartiers, un riverain évoque la vitesse excessive des véhicules sur l'avenue Pierre-Bérégo. Dès le lendemain, un radar pédagogique est installé afin de réaliser des relevés précis. Ce même dispositif sera mis en place, juste après, chemin du Mazet. Ces informations permettront à la Ville de prendre les mesures les plus adaptées. Toujours les problématiques routières, une riveraine se plaint du non-respect des priorités à droite et demande un traçage au sol ainsi que la mise en place d'un panneau « Cédez le passage ». Sur ce sujet, comme sur tous les thèmes abordés, la Ville étudiera cette demande avec la plus grande attention. ■



**Le mot de l'élue**

**Anne Bachman**

**conseillère municipale déléguée à la Démocratie participative et à la Vie des quartiers**



*Ces deux rendez-vous conviviaux avec les habitants du quartier qui se sont déplacés pour venir s'exprimer, parler et proposer, ont été des moments de partages forts,*

*enrichissants et constructifs, qui ont fait appel à l'intelligence collective de nous toutes et tous. La consultation via le formulaire nous a permis de compléter et de confirmer ces remontées. C'est tout l'intérêt de ces moments de démocratie participative, qui veulent mettre les citoyennes et citoyens de Fos au cœur de cette démarche pour en faire des acteurs des politiques municipales. Notre rôle d'élus représentatifs de proximité étant d'être disponibles, à l'écoute et d'agir en essayant de trouver des solutions durables et équitables pour tout un chacun. Un grand merci encore aux habitants, n'hésitez pas à nous interpeller et à bientôt pour une nouvelle agora dans un autre quartier de la ville.*



# **Bienvenue dans la maison commune !**

*Fraîchement rénové avec le remplacement des huisseries, la pose de double-vitrages et une peinture lui donnant une nouvelle jeunesse, l'Hôtel de ville a reçu courant décembre, pour la huitième année consécutive, plus de 6000 Fosséens venant récupérer le carnet de bons d'achat offert à la population par la Ville. Mais au-delà de cette opération « Je défends ma commune, je soutiens mes commerces », plusieurs milliers de Fosséens sont accueillis en mairie tout au long de l'année, pour y accomplir leurs formalités administratives, au service des Affaires générales, et concernant l'inscription de leurs enfants à l'école, la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir, aux centres aérés, ainsi qu'aux stages et séjours organisés par la Ville, via le service Pôle accueil. Avec la volonté de ses agents d'incarner une haute qualité de service public.*

# Toute votre vie aux Affaires générales !

**Carte nationale d'identité et passeport, état civil de la naissance au décès... Tous les actes administratifs qui ponctuent votre existence passent par les bureaux des Affaires générales, où vous trouvez l'accueil professionnel et compétent de six officiers d'état civil, le sourire et la disponibilité en plus.**

Le service des Affaires générales, situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville et ouvert de 8h30 à 17h30 en continu du lundi au vendredi, vous est utile tout au long de votre existence : tous les actes administratifs liés aux domaines de l'état civil et aux formalités de la vie courante passent par lui. À commencer avant même votre naissance : les pères des couples non mariés peuvent venir y procéder à la « reconnaissance anticipée de l'enfant » (pour les couples mariés, la filiation est automatique). Vient ensuite l'enregistrement pour les Affaires militaires – en vue de la Journée défense et citoyenneté – pour tous les jeunes à l'âge de 16 ans, premier acte citoyen accompli

sans ses parents, qui entraînera à 18 ans l'inscription automatique sur les listes électorales. Le service des Affaires générales se charge du reste de ces listes électorales et de l'organisation des élections. Il est aussi compétent pour instruire les demandes de carte nationale d'identité et de passeport (environ 50% du temps de travail de ses agents). Il est également habilité à délivrer des certificats de résidence ou des certificats de vie, pour des dossiers relatifs aux mutuelles ou aux retraites, ou des attestations d'accueil de personnes étrangères d'en dehors de l'espace Schengen. Les demandes de changement de prénom (pour « *intérêt légitime* ») et de nom (ajout ou substitution du patronyme par celui de la mère) passent

également par lui. Ses six agents d'accueil et d'instruction sont toutes, puisqu'il ne s'agit en l'occurrence que de femmes, Officiers d'état civil, juridiquement garantes de la confidentialité et de l'authenticité des actes, ce qui les conduit ainsi par exemple à légaliser les signatures et établir les actes de mariages, *Pacs*, divorces, naissances, décès et livrets de famille. Les Affaires générales gèrent enfin le recensement de la population et les cimetières de la ville, celui de L'Hauture et de la Beaume-Loubière (vente, reprise ou conversion de concessions, autorisations d'inhumation et de crémation, de dispersion des cendres), avec un agent technique affecté à chacun d'entre eux.





## Accueil du public en continu

*Ils sont vos premiers interlocuteurs, que vous téléphoniez à la mairie ou que vous vous présentiez physiquement à l'Hôtel de ville : à partir de 8h tous les matins et jusqu'à 17h30 du lundi au vendredi, une équipe d'agents d'accueil se relaie en continu pour vous renseigner sur les formalités à accomplir ou les pièces à fournir en fonction de votre demande, vous orienter vers les services compétents pour la traiter, voire caler avec vous un rendez-vous avec l'un ou l'autre des services.*

## DES DÉLAIS RÉDUITS POUR LES PASSEPORTS

L'an dernier, le délai pour obtenir son passeport était encore de 5 à 6 mois. Bonne nouvelle : il n'est plus aujourd'hui que d'environ 3 mois. Cette amélioration, outre les efforts consentis par la préfecture pour réduire le « *déla*i d'*instruction* », découle de la demande de la mairie de Fos-sur-Mer d'être équipée d'un deuxième « *dispositif de recueil* ». Mis à disposition par la préfecture, il se compose d'un ordinateur couplé à un scanner, un appareil de lecture des pièces et un bloc de prise d'empreintes. Grâce à ce deuxième poste, le service des Affaires générales est passé de 16 rendez-vous par jour à 28, d'où cette bienvenue accélération de la procédure. « *Nous utilisons aussi, sur certificat médical pour les personnes pouvant difficilement se déplacer, un dispositif de recueil mobile, précise Audrey Bourger*y-Delcorso, la responsable du service. *Peu de communes le font. Nous nous en sommes notamment servis pour établir les pièces d'identité des pensionnaires de la Maison d'accueil spécialisé La Chrysalide.* » Dernier point qu'elle souhaite mettre en avant : « *Allez voir les avis sur Google à propos de la mairie ; les agents y sont complimentés pour leur accueil, leur sourire, leur disponibilité... C'est la haute qualité du service public !* ». ■



Le service des Affaires générales gère les deux cimetières de la ville.

**La mémoire de la Ville**  
**Au sein du bureau des Affaires générales, dans un coffre ignifugé, se trouvent les registres de toutes les naissances, mariages et décès des habitants de la commune depuis 1804 ! Auparavant, c'était l'Église qui s'en chargeait.**

# Pôle accueil : le trait d'union pour les parents

**Les inscriptions et les paiements pour toutes les prestations et activités proposées par la Ville à vos enfants, scolaires, périscolaires comme extrascolaires, sont centralisés au sein d'un guichet unique.**

Ouvert au public sans interruption du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (excepté le lundi de 13h30 à 14h30 pour cause de réunion de service hebdomadaire), le Pôle accueil regroupe l'ensemble des inscriptions et facturations relatives au domaine du scolaire, du périscolaire et de l'extrascolaire, pour les enfants en âge d'être scolarisés jusqu'à leurs 18 ans. Il gère également les aides destinées aux jeunes – aux études et au permis de conduire. Cinq agents d'accueil et d'instruction sont ainsi mobilisés, équipe complétée par un régisseur de recettes, qui procède au paiement des dépenses et encaisse les recettes pour le comptable public, et une responsable de service, Marie Jadras. « Nous avons fait un gros travail de dématérialisation

envers les familles, avec la mise en place fin 2019, accélérée pendant la période Covid, des formulaires sur le site Internet de la Ville, pour leur permettre d'effectuer leurs formalités de chez elles, explique-t-elle. Cette démarche a nécessité un gros travail d'information mais elle fonctionne aujourd'hui plutôt bien, nous avons de bons retours. Nous parvenons aussi très fréquemment à traiter les dossiers par échanges de courriers électroniques. Notre objectif est toujours de faciliter la vie des administrés. »

## FACILITER LA VIE DES ADMINISTRÉS

Du fait de cette dématérialisation, le Pôle accueil reçoit moins d'usagers à l'Hôtel de ville, même si « Nous restons ouverts au public et recevons sur rendez-vous les familles qui

rencontrent des difficultés avec les formulaires, mais également celles qui préfèrent le contact avec l'agent, car recevoir le public reste notre cœur de métier », comme le précise la responsable. En revanche, la charge de travail des agents n'a pas diminué, puisqu'ils doivent traiter individuellement chaque dossier qui leur parvient sous la forme numérique. Concrètement, environ 1800 familles utilisent les services du Pôle accueil pour inscrire leurs enfants à l'école, à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir et aux accueils extrascolaires dans les centres aérés (Maison des enfants et centre aéré maternel), aux stages, notamment sportifs, aux séjours en accueil collectif de mineurs durant les vacances, et aussi aux classes de neige. « Nous sommes





un maillon essentiel pour la direction de l'Éducation, en faisant le lien entre les familles et les directeurs d'Accueils collectifs de mineurs dans les écoles et la Maison des enfants, et aussi avec la direction de la Restauration et d'autres services, poursuit Marie Jadras. Chaque semaine, nous envoyons aux centres aérés et à la cuisine centrale les effectifs prévus pour la semaine suivante.» D'où la nécessité de prévenir plus d'une semaine à l'avance si votre enfant va manquer la cantine, faute de quoi son repas sera déjà préparé et sera donc facturé.

## DES TARIFS ACCESSIBLES À TOUS

Concernant les tarifs pratiqués, si les recettes du Pôle accueil représentent 700 000 à 800 000 € par an, l'objectif de la Ville n'est nullement de faire du bénéfice. Le prix des prestations est en effet calculé au quotient familial, modulé selon les ressources de la famille, pour aboutir à « une politique tarifaire plus qu'attrayante », comme la décrit Marie Jadras. À titre d'exemple, citons l'accueil périscolaire ouvert à tous de 16h30 à 17h30 : il est facturé, selon le quotient familial, entre 3 et 5 €... par an ! Les classes de neige, dont le coût réel s'élève à 1000 € pour 12 jours, coûtent 150 € aux familles. Concernant la cantine, les familles peuvent bénéficier, sous conditions de ressources, du Pass' restauration, qui fait descendre le prix d'un repas entre 70 centimes et 3,10 €. De

quoi rendre les prestations de la Ville accessibles à toutes les bourses. « Le service public est très important pour nous, conclut la responsable. Nous essayons de tout mettre en œuvre avec les moyens à notre disposition pour faciliter la vie des usagers. Lorsque nous sommes sollicités, nous essayons au maximum d'être réactifs et de fournir une réponse dans la journée. Et nous sommes ouverts aux suggestions des administrés, que nous faisons remonter, pour améliorer encore notre fonctionnement. Par exemple, les accueils du matin à 7h20 ont été ouverts il y a quelques années à la demande de certaines familles. »

## Aux petits soins pour les associations

La vie associative fosséenne est riche de pas moins de 253 associations, qui disposent d'un service dédié en mairie, au sein de la direction des Services juridiques, le Bureau des associations, que les dirigeants associatifs peuvent appeler ou prendre rendez-vous pour solliciter de l'aide. Souvent lors de la phase de création, où ils peuvent glaner tous les renseignements nécessaires et être aiguillés vers des sources de documentation pertinentes, par exemple pour rédiger les statuts. Une fois enregistrée par le Bureau des associations, la nouvelle structure sera automatiquement ajoutée à l'annuaire des associations du site Internet de la Ville. Les responsables d'associations peuvent aussi bénéficier de l'éclairage du Bureau afin de monter leur dossier de demande de subvention. « Nous répondons à toutes leurs questions et vérifions avec eux que le dossier est bien complet », explique Marie-Christine Gasc, l'agent en charge des associations. Autre service qui leur est offert, la reprographie : pour promouvoir une manifestation, la direction de la Communication de la Ville effectue à la demande des associations, moyennant la fourniture par elles du papier, l'impression des prospectus, flyers et affichettes. En 2022, sont ainsi sorties des imprimantes municipales pour le compte des associations 54 695 pages A4 et 8080 pages A3 !



Les inscriptions pour les séjours de loisirs pour mineurs passent par le Pôle accueil.

# L'actualité des réseaux

## LA TEAM POPOV À L'ASSAUT DES RÉZOS

Le compte Instagram existait déjà, mais il n'avait servi qu'à l'occasion des championnats de France 2022 pour ensuite rester inactif : depuis septembre et le recrutement d'un *community manager* et responsable de la communication, Antoine Lesne, l'Insta de la Team Popov, qui relaie toute l'actualité des frères Toma Junior et Christo Popov, les stars



du Badminton club de Fos-sur-Mer, n'en finit plus d'engranger des *followers*, plus de 4500 à ce jour. « À eux deux, les comptes personnels de Tomi et Christo cumulent plus de 150 000 abonnés, mais il s'agit surtout d'étrangers, avec beaucoup d'Asiatiques, explique Antoine Lesne. L'Insta de la Team Popov essaie de toucher davantage la communauté française. » Avec un certain succès : les vidéos tournent en général autour de 20 000 à 30 000 vues, avec un entraînement filmé qui va bientôt atteindre les 100 000 ! « Nous permettons aux fans français de disposer de toutes les informations sur les frères Popov en temps réel, avec beaucoup de contenus exclusifs : c'est la rubrique "Made in Popov", qui propose d'entrer dans leur quotidien, avec toujours un lien vers le sport, qui est leur passion. » La Team Popov a aussi lancé, en septembre également, son compte Tik tok, qui émerge à 2500 abonnés environ, avec des vidéos qui atteignent régulièrement plus de 50 000 vues. ■

➔ [https://www.instagram.com/team\\_popov/](https://www.instagram.com/team_popov/)



## LES AVENTURES DU LAPIN FUGUEUR

On connaissait le chanteur Black M, voici le lapin Blackim ! Un sympathique lagomorphe à longues oreilles, noir et blanc, dont les heureux maîtres sont la famille Roynard et ses enfants Ciliyana et Waylei. Blackim s'était fait la malle et la personne qui l'a retrouvé, qui préfère rester anonyme, a posté un message sur Facebook et le groupe *Tu es de Fos-sur-Mer si toi aussi...*, à destination de ses propriétaires. Plusieurs personnes ont répondu que le lapin était à eux, si bien qu'il a fallu envoyer une photo pour identification... C'est ainsi que Blackim a été retrouvé, Cindy Roynard, la maman, étant membre du groupe Facebook. « Les personnes qui l'ont recueilli ont trouvé qu'il éternuait beaucoup, alors elles l'ont amené chez le vétérinaire. Quand elles me l'ont rendu, elles m'ont prévenue qu'il était sous antibiotiques ! » À ce niveau d'entraide, on applaudit ! ■

## La photo du mois



© Gêrôme Pinard

➔ **Gêrôme Pinard**

@Southern.pictures

## Liste « Fiers d'être Fosséens »

# Pour un progrès écologique ET social

**H**azard du calendrier politique et paradoxe bien français, le 10 janvier dévoilait deux textes majeurs, l'un consacrant une avancée indispensable en matière de transition énergétique et l'autre un recul social en matière de retraites.

Le 10 janvier donc, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi relatif à la production d'énergies renouvelables, présenté au Conseil des ministres le 26 septembre 2022 par Agnès Pannier-Runacher.

Le projet de loi s'articule autour de trois axes : simplifier les procédures, mobiliser des espaces délaissés ou dégradés et mieux partager la valeur avec les territoires. Bien sûr, il faudra aller au-delà du photovoltaïque et de l'éolien dans les textes de loi qui verront le jour ces prochains mois.

L'enjeu principal est avant tout de raccourcir les délais des projets en matière de transition énergétique. Pendant le débat sur la loi, René Raimondi s'était entretenu avec le ministre, remplaçant dans le texte les maires au cœur du processus décisionnel.

Lors de ses vœux à la population, René Raimondi a présenté sa vision pour notre territoire qui doit devenir le grand démonstrateur de la transition énergétique et offrir à tous les nouvelles perspectives d'un développement durable.

L'équipe « Fiers d'être Fosséens » est mobilisée sur cet objectif. Mais elle l'est également pour dire son opposition à la réforme des retraites présentée par la Première ministre

Elisabeth Borne le 10 janvier également.

Au menu pour les Français: recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans et allongement de la durée de cotisation à quarante-trois annuités.

Deux visions de la retraite s'affrontent : l'une, libérale, où la retraite est un temps improductif donc inutile, à repousser au maximum ; l'autre de gauche où la retraite est un temps libéré qui arrive après une dure vie de labeur, un temps utile pour soi, les siens et la société.

Le gouvernement oppose à toute tentative de discuter structurellement d'un modèle de société le déséquilibre du système.

Pourtant, les solutions efficaces pour assurer l'équilibre de notre système de retraites ne manquent pas : augmenter les cotisations sociales, particulièrement patronales, mettre fin aux exonérations de cotisations sociales – intégralement compensées par l'État, donc les contribuables –, faire contribuer les revenus financiers, assurer l'égalité salariale femmes – hommes, lutter contre le chômage...

Au nom de la cohésion sociale et de l'intérêt commun de sauvegarder notre système de retraite par répartition, ce gouvernement ne vise que les travailleurs alors que le travail comporte plusieurs entités qui, elles, ne semblent pas concernées ni impactées par ce projet.

N'oublions pas également qu'un million de personnes supplémentaires en emploi, c'est 10 milliards d'euros de cotisations

supplémentaires. Au lieu de réformer le système de retraites, c'est la bataille de l'emploi qu'il faut gagner.

Allonger la durée du travail aurait deux autres conséquences néfastes. D'une part, elle mettrait en concurrence les travailleuses et les travailleurs, particulièrement au niveau générationnel, en libérant moins de postes. D'autre part, elle augmenterait les difficultés des seniors à retrouver un emploi ou le conserver une fois qu'ils « coûteront trop cher » aux entreprises.

La majorité des Françaises et des Français refuse cette réforme, l'ampleur de la mobilisation du 19 janvier en témoigne.

Une autre réforme des retraites est possible, à la fois juste socialement et efficace économiquement.

Tout est une question de valeurs, tout est une question de politique au sens noble. L'humain n'est pas une variable d'ajustement, un paramètre dont le curseur peut être déplacé sans états d'âme, aujourd'hui 64 ans et demain peut-être 69 ans.

Ce ne sont pas les chiffres qui font société mais les projets. Au lieu de s'attaquer à l'âge de départ à la retraite, nous invitons le gouvernement à relancer l'emploi, en particulier autour des opportunités de la transition énergétique.

**L'équipe municipale  
« Fiers d'être Fosséens ».**

## Liste « Concrétiser nos espoirs »



Sergent Jean BORÉ  
1913 - 1940

**Le saviez-vous ?** Changer de nom de famille est désormais plus facile grâce à une loi du 2 mai 2022 qui permet de choisir entre le nom de sa mère, de son père, ou les deux.

Le premier Fosséen à en bénéficier est Fabrice DUBIEF. Il tenait depuis 30 ans à ajouter à son nom, celui de son illustre grand-père maternel, le Sergent Jean BORÉ.

Médaille militaire, Croix de guerre, cité en héros dans les livres, Jean BORÉ est tombé pour la France le 19 mai 1940 dans le Fort de la ligne Maginot de La Ferté (08).

82 ans plus tard, son petit-fils, Fabrice et son arrière-petit-fils, Enzo (12 ans), s'appellent donc désormais DUBIEF BORÉ et sont fiers de porter le nom de leur glorieux papi.

Pour plus d'information sur le changement de nom, contactez le service municipal d'Etat Civil.



**Philippe MAURIZOT**

Isabelle ROUBY, Jean-Marc HESSE & Angélique HUMBERT Conseillers Municipaux

## Liste « Une équipe tournée vers l'avenir »

### INFLATION : QUELLE AIDE POUR LES FOSSEENS ?

Avec un budget de 93.613.229 € pour 17.000 hab., la commune se doit d'assurer une aide immédiate pour faire face à l'inflation de l'énergie et de l'alimentation.

Les carnets de 100 € coûtent un peu moins de 600.000 € à la commune (0,64 % du budget). Elle a largement les moyens d'une deuxième série à titre exceptionnel, c'est maintenant que de nombreux Fosséens ont besoin d'aide.

Jean FAYOLLE

Directeur de la publication : René Raimondi // Comité de pilotage : Rémi Esnault, Philippe Pomar, Magali Laurent, Robert Mézine //

Rédaction : Olivier Bonnet, Daniel Cismondo // Photo de couverture : Michel Serra // Crédits images : Michel Serra, Olivier Bonnet, Daniel Cismondo, Marc Bernabeu, Gil Bréhelin // Création de la maquette : @scoopcommunication // Mise en page : Julie Ciavatti // Imprimerie : Imprimerie Vallière, imprimé sur papier PEFC en 7 800 exemplaires // Date de publication : février 2023 //



### Les élus

#### LE MAIRE ET SES ADJOINTS

##### René Raimondi

Maire de Fos-sur-Mer.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

##### Philippe Pomar

1<sup>er</sup> adjoint délégué à l'Éducation et aux Affaires scolaires.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

##### Anne-Caroline Walter-Cipreo

2<sup>e</sup> adjointe déléguée au Tourisme, aux Festivités et aux Animations.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

##### Philippe Troussier

3<sup>e</sup> adjoint délégué à l'Environnement et l'Urbanisme.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

##### Monique Potin

4<sup>e</sup> adjointe déléguée à la Petite Enfance et au Développement des relations avec les familles et seniors.

##### Nicolas Féraud

5<sup>e</sup> adjoint délégué à la Médiation, la Prévention et la Sécurité.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

##### Mariama Kouloubaly-Abello

6<sup>e</sup> adjointe déléguée à la Jeunesse.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

##### Christian Pantoustier

7<sup>e</sup> adjoint délégué aux Sports.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

##### Pascale Brémond

8<sup>e</sup> adjointe délégué au Logement.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

##### Cédric Aloy

9<sup>e</sup> adjoint délégué à l'Enfance, au Pétiscolaire, aux Centres de loisirs, à la Protection Civile, la Mémoire Militaire et Correspondant Défense.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

#### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

##### Simone Aloy

Déléguée aux Projets citoyens en lien avec l'Enfance

##### Christine Carton

Déléguée aux Relations intergénérationnelles et aux Violences intra-familiales

##### Jean-Michel Leroy

Délégué à la Promotion et la Dynamisation du commerce et de l'artisanat

##### Anne Bachman

Déléguée à la Démocratie participative et à la Vie des quartiers

##### Jean-Yves Duboc

Délégué au Port de plaisance Claude-Rossi

##### Nathalie D'Amélio-Ben Guerrach

Déléguée à l'Accessibilité et au Handicap

##### Jean-Philippe Murru

Délégué à la Mobilité alternative, l'Économie circulaire et le Développement durable

##### Laurence Le Bian

Déléguée auprès du centre social et des Maisons de quartier

##### Richard Gasquez

Délégué aux Actions de solidarité et aux Relations avec les associations caritatives

##### Marie-Josée Granier

Déléguée à la Vie culturelle et artistique

##### Thierry Meglio

Délégué aux Relations avec les associations sportives

##### Michèle Hugues

Déléguée à la Coopération internationale

##### Sonia Bouchoul

Déléguée à la Prévention des incivilités

##### Hervé Games

Délégué à la Promotion du patrimoine et des traditions

##### Jeanine Prost

Déléguée à l'Action de prévention de la santé

##### Daniel Humblet

Délégué aux Événements sportifs

#### LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

##### Florence Caruso, Jacky

Chevalier, Jean Fayolle,

Jean-Marc Hess, Angélique

Humbert, Philippe Maurizot,

Isabelle Rouby

Pour tout contact, s'adresser au 04 42 47 71 43

### Hôtel de ville

Services municipaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le pôle Accueil et l'état civil qui restent ouverts sans interruption de 8h30 à 17h30)

- Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h45 ..... **04 42 47 70 00**
- Pôle Accueil ..... **04 42 47 71 91**
- État civil ..... **04 42 47 70 67**
- Communication ..... **04 42 47 71 31**
- Aménagement/Risques majeurs..... **04 42 47 77 18**

Une permanence décès est assurée 24h/24 par la Police municipale

### Police municipale ☎ 04 42 47 71 29

### Partenaires locaux

- Office de tourisme ..... **04 42 47 71 96**
- Maison pour tous ..... **04 42 47 71 66**
- Centre social ..... **04 42 47 77 94**
- Maison de la mer..... **04 42 11 36 70**
- Maison de l'emploi..... **04 42 48 03 96**
- Centre communal d'action sociale ..... **04 42 47 71 00**
- Juriste CIDFF ..... **04 42 47 77 63**
- Maison des syndicats..... **04 42 05 79 79**
- Conseil de territoire ..... **04 42 11 16 16**
- Sous-préfecture ..... **04 42 86 57 00**
- Trésorerie principale ..... **04 42 55 01 08**
- Services des impôts..... **04 42 34 12 30**

### Propreté

- Déchetterie ..... **04 42 05 17 14**  
du lundi au samedi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h
- Ramassage des encombrants et végétaux  
..... **0 800 800 424 (n° Vert)**

- Allo mairie :  
Espaces verts, voirie,  
nettoyement, éclairage  
public...



### Numéros utiles

- Pompiers ..... **18**
- Médecin de garde ..... **15**
- Pharmacies de garde : **17** ou **www.fos-sur-mer.fr**
- Refuge / fourrière pour animaux : ..... **04 42 05 08 30**  
du lundi au dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Gestion de l'eau potable et des eaux usées Suez : **09 77 40 84 08**
- Fournisseur d'électricité Enedis : ..... **09 69 32 15 15**
- Fournisseur de gaz GrDF : ..... **09 69 36 35 34**

### Web

#### LA VILLE SUR LE NET

☞ [www.fos-sur-mer.fr](http://www.fos-sur-mer.fr)

Toute l'actualité fossémennaise en photos et en vidéos



📧 @villedefos

📧 @ville.fosurmer

📧 Ville de Fos-sur-Mer

📧 Fos-sur-Mer

Whatsapp

flashez ce code



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION  
« FOS SUR MER » SUR PLAY STORE OU APPLE STORE

## Cabanes du port : avis à tous les restaurateurs

Après le succès des deux premières éditions, en 2021 et 2022, les Cabanes du port reviennent en 2023 pour vous accueillir dans un cadre convivial, sur le thème des cabanes de pêcheurs, avec à la clef de beaux moments de partage et de plaisirs gustatifs. Afin de préparer au mieux ce grand rendez-vous estival très attendu par les Fosséens, la Ville lance dès aujourd'hui les procédures, destinées aux restaurateurs et plus largement à ce que l'on appelle les métiers de bouche, pour l'attribution de plusieurs emplacements répartis sur le secteur du port de plaisance Claude-Rossi. Ainsi, la Ville de Fos-sur-Mer recherche des restaurateurs et des cafetiers motivés pour participer à ce projet de restauration en plein air. Le dépôt des candidatures est possible jusqu'au lundi 6 mars à 17h. Plus d'informations sur [www.fosurmer.fr](http://www.fosurmer.fr) ou en scannant le QR-code ci-contre.

Retrouvez le  
formulaire  
sur [www.fos-sur-mer.fr](http://www.fos-sur-mer.fr)  
ou en flashant ce QRCode



## Inscription des enfants pour la rentrée scolaire



Les inscriptions pour la rentrée 2023 sont possibles jusqu'au vendredi 10 février. Elles concernent la première inscription en maternelle uniquement pour les enfants nés en 2020, les dérogations scolaires (déménagement, intégration au périmètre ou encore pour l'entrée au CP des enfants dérogataires). Elles concernent également le recensement des enfants nés en 2021 pour la rentrée de 2024. Le Pôle accueil vous propose de remplir votre inscription directement en ligne, sur le

site Internet de la Ville de Fos-sur-Mer, dans la rubrique Éducation-famille puis Scolarité et inscription scolaire 2023/2024, ou en scannant le QR Code ci-contre.

Vous pouvez également vous rendre au Pôle accueil situé à l'Hôtel de ville.

Renseignements : Pôle accueil ☎ 04.42.47.71.91 - [pole.accueil@mairie-fos-sur-mer.fr](mailto:pole.accueil@mairie-fos-sur-mer.fr)

site Internet de la Ville de Fos-sur-Mer, dans la rubrique Éducation-famille puis Scolarité et inscription scolaire 2023/2024, ou en scannant le QR Code ci-contre.

Vous pouvez également vous rendre au Pôle accueil situé à l'Hôtel de ville.

Renseignements : Pôle accueil ☎ 04.42.47.71.91 - [pole.accueil@mairie-fos-sur-mer.fr](mailto:pole.accueil@mairie-fos-sur-mer.fr)



/ In Memoriam

## Francis Roudière nous a quittés



Originaire de l'Hérault, il était venu en vacances à Fos-sur-Mer en 1960, y avait rencontré sa future épouse, Simone, et n'était plus jamais reparti : à l'annonce de la disparition de Francis Roudière, à l'âge de 88 ans, l'émotion est forte au sein du tissu associatif fosséen, où il était très engagé. Il avait notamment présidé La Boule des Pins et, durant une dizaine d'années, le Rugby club Fos, où il laisse de nombreux amis. C'est sous sa présidence que le club connut la consécration d'un titre de champion de France Honneur, en 1991, cette belle équipe obtenant deux accessions en Fédérale 3 puis 2. Dans ses rangs évoluait alors son fils, Fabrice, qui joue encore à l'occasion en loisir, tandis que Rodolphe, son petit-fils, entraîne actuellement l'équipe première. Également investi en politique, il fut le secrétaire du Parti socialiste à Fos. « C'était un homme profondément honnête, doté d'un sacré tempérament : ses idées, il les défendait bec et ongles ! », témoigne son fils Fabrice. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.



/ In Memoriam

Monsieur Claude MOREL décédé le 26 décembre 2022

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

# Votre Agenda Février 2023

## ➔ Samedi 4 février 2023

### Salon des parents

Rendez-vous le 4 février à partir de 14h au Salon des parents organisé par le Centre social fosséen, dans le cadre de la Semaine de la parentalité, du 31 janvier au 4 septembre. Plus d'infos sur le site Internet : [www.fos-sur-mer.fr](http://www.fos-sur-mer.fr). Renseignements au 04 42 47 71 98

## ➔ Mercredi 1<sup>er</sup> et dimanche 5 février 2023

### Ciné-goûter

14h30 / cinéma L'Odyssée

### Inséparables

De Camille Monier, Théodore janvier, Kim Huynjoo, Natalia Malikyna – France, Corée du Sud, Norvège - 2023 – 35mn  
Programme de quatre courts-métrages d'animation : *Même quand nous dormons* - *Pas à pas - Mon enfant* - *Ursa*

### Pour prolonger la séance :

### Ciné philo

L'amour inconditionnel emprunte de multiples voies pour s'exprimer et se manifester. Ces petites histoires propices à la discussion permettront à l'éditrice Juliette Grégoire et à Sybille Lamson, habituées à la pratique de la philosophie avec les plus jeunes, d'en chercher le sens.

Dès 4 ans

Renseignements et réservations

☎ 04 42 11 02 10



## ➔ Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023

### Rendez-vous des petits curieux :

### « Si j'étais un artiste ... »

14h30 / Médiathèque de Fos-sur-Mer  
Si j'étais un artiste... je rêverais en couleur ! Viens dessiner et participer à la création d'une œuvre collective inspirée de l'univers de Vassily Kandinsky.

Pour les 5-7 ans.

Sur inscription en pôle Jeunesse

☎ 04 42 11 27 51

## ➔ Samedi 4 février 2023

### Samedi vertit : atelier marque-pages

14h30 - 16h / Médiathèque de Fos-sur-Mer

Tous les premiers samedis du mois, au premier étage de la médiathèque, venez vivre un moment convivial et divertissant. Ateliers créatifs, quiz ludiques et autres jeux à partager dans la bonne humeur !

À partir de 11 ans, dans la limite des places disponibles.

Renseignements ☎ 04 42 11 32 15

### Soirée « Auberge fosséenne »

### organisée par la Maison pour tous

Soirée d'application toutes danses

19h30 à minuit / Maison pour tous

Entrée 8€ (à régler lors de la réservation)

Places limitées

Sur réservation à l'accueil de la Maison pour tous ou au 06 34 48 22 93

## ➔ Dimanche 5 février 2023

### Football – Régional 1

Étoile sportive fosséenne – Six-Fours

Le Brusuc FC

15h / Stade Parsemain

Entrée gratuite

## ➔ Mardi 7 février 2023

### 25<sup>e</sup> Festival des arts du geste,

### Les Élancées

Cirque et humour volatile

*Poil de la bête Opus 3*

Compagnie Des Plumés - durée 55 min

18h30 / Théâtre de Fos

Diane Dugard et Juan Cocho reviennent sur scène avec leurs poules et leurs chiens, accompagnés d'un troupeau de canards et d'un pianiste incontrôlable. Ensemble, ils font naître un monde où les animaux ont la part belle, où se côtoient la tendresse, la confiance et le rire. De vraies bêtes de scène !

Tout public à partir de 3 ans



## ➔ Mercredi 8 février 2023

### Conférence archéologique

animée par Jean-Philippe Lagrue,  
archéologue et conférencier

### Histoire d'étang et tant d'histoire...

15h / Médiathèque de Fos-sur-Mer

Histoire et patrimoine des bords de l'étang de Berre, des Gaulois à la Révolution.

Thème de cette conférence : Moyen Âge tardif (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) : paix angevine et temps des malheurs.

Sur inscription auprès du pôle Société-Civilisation ☎ 04 42 11 27 58



## ➔ Samedi 11 et dimanche 12 février 2023

### Concours Mondioring - Club d'éducation canine de Fos-sur-Mer

8h - 17h / Club canin de Fos-sur-Mer, chemin de l'ancien camping de La Feuillane RN568

Véritable sport de compétition entre dresseurs canins venant de toute la France, qui rassemble les passionnés de chiens en proposant à la fois un spectacle agréable et un concours exigeant.

Tout public – gratuit

Renseignements : 06 20 75 50 37

### Loto

### Société fosséenne de joute

Ouverture des portes à 14h, loto de 15h à 19h / Maison de la mer

1 carton 5€, 3 cartons 10€, 7 cartons 20€

Tout public

Renseignements ☎ 06 66 36 06 71

## ➔ Dimanche 12 février 2023

### Coupe des Féminines du 13

#### Entente bouliste fosséenne

8h - 18h / Boulodrome couvert René-Arnaud (complexe Parsemain)

Rencontre des Féminines du 13 et de la région sur un concours 12 doublettes F3/F4 en système Aurard.

Tout public.

Renseignements et réservations

☎ 07 85 98 37 83 / 07 86 75 61 95

## ➔ Mardi 14 février 2023

### Soirée Saint-Valentin :

#### Hier encore j'étais un homme

20h30 / Théâtre de Fos

En se regardant dans le miroir un matin, Julien se rend compte qu'il est devenu... une femme ! Son premier réflexe est de se précipiter chez son meilleur ami Maxime, avec qui il partage tout : les secrets, le foot, les fêtes... Il va falloir convaincre Maxime que c'est bien lui dans ce corps de rêve. Il va falloir apprendre à gérer ce corps de rêve. Mais surtout, il va falloir gérer le fait que ce corps de rêve plaise énormément à Maxime !

Tarif unique : 8 €

Billetterie à l'accueil de l'Office de tourisme et en ligne

Renseignements : direction des Festivités et du tourisme ☎ 04 42 47 71 96



## ➔ Mercredi 15 février 2023

### Rendez-vous des petits curieux :

#### Pourquoi les loups chantent à la lune

14h30 / Médiathèque de Fos-sur-Mer

Les bibliothécaires liront ce récit touchant à l'aide d'un kamishibai, petit théâtre de papier japonais.

A partir de 5 ans.

Sur inscription en pôle jeunesse

☎ 04 42 11 27 51

## ➔ Jeudi 16 février 2023

### Loto des seniors

Organisé par l'Entraide Solidarité 13 Fos-sur-Mer

14h / Foyer La Farigoule

Du lundi 20 au vendredi 24 février 2023

## ➔ Du lundi 20

### au vendredi 24 février 2023

#### Stages adultes et stages enfants

#### organisés par La Maison pour tous

13h30 - 17h / Maison pour tous

Stage adultes mosaïque

Stage adultes création déco

13h30 - 16h30 : stage enfants multi-activités, goûter inclus

Tout public

Renseignements et réservations

☎ 04 42 47 71 75

## ➔ Mardi 21 février 2023

### Pétanque inter-entreprises

#### Boule des pins

17h30 - 22h30 / Boulodrome couvert René-Arnaud (complexe Parsemain)

www.113events.fr



## ➔ Mercredi 22 février 2023

### Rendez-vous des tout-petits :

#### « Lire, chanter et jouer avec bébé »

10h - 10h30 / Médiathèque de Fos-sur-Mer

Les bibliothécaires Jeunesse donnent rendez-vous aux tout-petits pour un temps de lecture des nouveautés du mois.

Sur inscription en pôle Jeunesse

☎ 04 42 11 27 51

## ➔ Samedi 25 février 2023

### Rendez-vous des tout-petits :

#### « Lire, chanter et jouer avec bébé »

10h - 10h30 / Médiathèque de Fos-sur-Mer Bleu, vert, jaune... À la découverte des couleurs !

Le rendez-vous des tout-petits inspiré des activités Montessori.

Sur inscription en pôle Jeunesse

☎ 04 42 11 27 51

### Tricoté

14h - 16h / Médiathèque de Fos-sur-Mer  
Atelier destiné à un large public : jeunes, seniors, adhérents, non adhérents, pratiquants aguerris ou novices. Sous la houlette d'un bibliothécaire, échangez des savoirs, des idées et des compétences autour de la pratique du tricot, dans un esprit de convivialité. Les tricoteuses expérimentées travailleront sur des thèmes spécifiques (bonnet, écharpe, grenouillère) et pourront transmettre aux débutants des notions de base. Les enfants, accompagnés par leurs parents ou grands-parents, pourront réaliser des créations avec de la laine. Séance agrémentée de conseils de lecture, présentation d'ouvrages, d'auteurs ou de lectures à voix haute.

Sur réservation en pôle Société-Civilisation

☎ 04 42 11 27 58

## Badminton

Championnat de France Top 12

Badminton club fosséen / Chambly

16h / Halle des sports

Renseignements de 8h à 12h

☎ 04 42 05 67 44

Badclub.fos@free.fr

## ➔ Mardi 28 février 2023

### Théâtre

#### Fin de la 4<sup>e</sup> partie

Cie Peanuts de Philippe Dorin

Durée 1h

14h30 / Théâtre de Fos, séance buissonnière

19h / Théâtre de Fos

Dans un monde post-humain peuplé de robots et de cyclopes 2.0, les personnages se perdent face au vide. Avec cette histoire en quête de sens, Philippe Dorin nous questionne sur l'avenir et interroge notre capacité à générer une utopie collective dans un monde où la technologie prend le pas sur les relations humaines.

Conseillé à partir de 9 ans.

Renseignement et réservation

☎ 04 42 11 01 99



## ➔ Vendredi 3 mars 2023

### Basket - Betclick élite

Fos Provence Basket / Le Mans

20h / Halle Parsemain

☎ 04 42 05 16 32



@VILLE.FOSSURMER

#FOSSURMER



# Une passion familiale

**Le papa Pascal est le président de l'ES Fos et ses deux fils, Andy et Jordan, arbitres : chez les Goncalves, le foot coule dans le sang !**

L'orrain originaire de Nancy, Pascal Goncalves est en 2004 militaire de carrière lorsqu'il est muté, à sa demande, à la base aérienne d'Istres. Il y travaillera dix ans, avant de prendre sa retraite militaire (il est aujourd'hui magasinier pour l'entreprise Martial). C'est ainsi que sa famille arrive à Fos-sur-Mer, où il prend une licence à l'Étoile sportive fosséenne : il était déjà joueur amateur dans l'est, il passe vétéran dans le sud-est, sous les ordres de Marc Arnoux. Il signe ensuite sa licence de dirigeant, « pour suivre mes gosses », passe ses diplômes d'éducateur, puis il intègre le bureau de l'ES Fos, en 2007, avant d'être élu président en 2015. À la genèse de cet engagement associatif, ses enfants : Andy, 26 ans, et Jordan, 27, qui ont contracté le virus du papa et sont, comme lui, mordus de ballon. Mais pour pouvoir jouer au football, il faut des arbitres – denrée rare –, aussi Pascal est-il un habitué du sifflet : « J'ai toujours arbitré en tant que bénévole, se souvient-il. Donc mes enfants m'ont vu faire. Et puis un jour, à l'occasion d'un plateau pour les débutants, j'ai dit à Andy et Jordan : "Venez arbitrer les petits". Ils sont venus et ça leur a plu. » Tout part de là : les rejetons Goncalves débent ainsi dans l'arbitrage à 14 et 15 ans et exercent toujours aujourd'hui, au rythme de deux matchs chaque week-end. Tout en travaillant la semaine : responsable de production dans l'aéronautique pour Andy et au sein d'un bureau d'études en charpentes et tuyauteries pour Jordan. « On a commencé avec les débutants, puis on a voulu se professionnaliser », explique Jordan, qui s'occupe aussi, avec Ali Attoui, de coacher l'équipe réserve de l'ES Fos. Ce qui lui plaît dans l'arbitrage ? « Manager plusieurs personnes – on ressent le comportement humain quand on est arbitre –, se faire respecter, essayer de prendre la meilleure décision pour le jeu et non pour les joueurs », détaille-t-il. « Il y a de la pression, j'aime bien, ajoute Andy. Il faut réussir des prises de décision rapides... »

**« Arbitrer, c'est faire partie du football »**

Et puis arbitrer, c'est faire partie du football. » Les deux frères ont suivi des cours au district de Provence, à Marseille, pour une formation d'un mois et demi. Ils ont ensuite été promus du district à la ligue, pour arbitrer à un niveau plus élevé. Mieux : Andy passe actuellement le concours d'arbitre de la Fédération française de football (FFF). Seuls 17 arbitres de toute la France ont été sélectionnés. L'an dernier, il a réussi la partie théorique – un questionnaire et l'analyse d'images vidéo. Pour les tests sur le terrain, l'arbitre est jugé en fonction de sa prestation : « Les deux contrôles déjà passés ont été excellents : j'espère qu'Andy aura le concours, qui lui ouvrirait les portes de la "fédé", au bout de 10 ans, pour arbitrer en Nationale 2 en tant qu'arbitre central et en Ligue 2 comme 4<sup>e</sup> arbitre », précise le papa. Et puis il y a la Coupe de France des arbitres, créée cette année par la FFF, qui a retenu 64 hommes en noir sur 3000 inscrits, triés par un QCM et l'analyse de vidéos. Tous deux qualifiés pour les 16<sup>e</sup> de finale, Andy et Jordan se sont affrontés – puisqu'ils sont tous deux à la Ligue Méditerranée –, chacun d'entre eux étant noté suite à leur supervision lors d'un match. Andy, sorti vainqueur du duel fratricide, affrontera en 8<sup>e</sup> de finale un arbitre d'une autre ligue. Quant au papa, quelle est sa motivation de président ? « La joie des équipes quand elles gagnent, la cohésion... Ce club est une famille – avec plus de 500 licenciés, une très grande famille ! Atteindre ses objectifs : la montée en National pour l'équipe première et la labellisation de l'école de foot. » Pour les garçons, label Excellence de la FFF, label Espoir pour les classes aménagées et Argent pour l'école féminine : « Dès la première année, on a été labélisé Bronze, et Argent pour la 2<sup>e</sup> ». Merci à Blaha Moumene, le responsable des féminines : « Un garçon avec le cœur sur la main, qui a tout créé en deux ans. Sa puissance, c'est de savoir fédérer. » Puisse l'ES Fos fédérer encore longtemps ! ■